



**Réunion du 6 janvier 2011**

**Présents** : Mme. Nozières  
Mrs. Chamoux , Le Thiec, Bonnin, Siguier, Macé, De Vries.  
**Pouvoirs** :  
**Excusés** :  
**Absents** : Mr.Tsola, Lavezzi, Pasteau, Trion, Princé,  
**Président de séance** : M. Siguier.

**Réunion du 27 janvier 2011**

**Présents** : Mme. Nozières  
Mrs., Chamoux, Siguier, Le Thiec, Bonnin., Lavezzi, Siguier, Pasteau, Trion, De  
Vries  
**Pouvoirs** : Macé  
**Excusés** :  
**Absents** : Mr. Tsola, Princé.  
**Président de séance** : M. Siguier.

**I. APPROBATION DU PV n° 310**

L'approbation des PV n°310 et 311 est reportée à la prochaine séance.

**II. SITUATION DES COMPTES**

*Recouvrement des charges*

Le Conseil décide de déclencher la procédure de recouvrement de charges concernant une situation non soldée malgré les différentes sollicitations et tentatives de médiation auprès du résident concerné.

**III. COMPTE-RENDU DES RESPONSABLES**

a. Animation

*Concours de décorations de Noël*

Les votes des résidents pour le concours de décoration des pavillons pour les fêtes de fin d'année ont désigné le pavillon situé au 25 square Maurice Ravel comme le plus apprécié. Ses résidents recevront deux bouteilles de champagne pour une valeur de 50 €. Félicitations.



[www.residencedubief.com](http://www.residencedubief.com)

### ***Pique-nique annuel de la résidence***

La date retenue pour le pique-nique annuel de la résidence est fixée. Il aura lieu le **samedi 18 juin prochain**.

#### b. Espaces verts

Les différents devis pour l'aménagement du talus de l'entrée du square Ravel ont été validés. Les commandes vont donc être passées pour une réalisation des travaux dans le courant du mois de février.

## **IV. QUESTIONS DIVERSES**

Rappels de vie en communauté :

- Les travaux d'aménagement susceptibles de générer des nuisances sonores doivent être évités durant les périodes de repos du voisinage (tôt le matin, tard le soir, le dimanche),
- Les gravats ne doivent pas être déposés sur la chaussée mais emmenés en déchèterie, dans les collecteurs prévus à cet effet,
- L'installation d'antennes paraboliques doit rester la plus discrète possible pour conserver un ensemble esthétique cohérent dans la résidence.

-----

En réponse au courrier anonyme reçu courant janvier 2011, adressé au Président de l'ASLRB, le conseil propose la réponse suivante :

Ce courrier concernait les rassemblements au transformateur EDF de la résidence.

Tout d'abord, laissez-nous vous remercier, pour les encouragements et vos remerciements de l'action qu'à mené, que mène et que mènera le Conseil Syndicale de la Résidence du Bief.

Pour ce qui est de ce courrier, il ne nous à pas étonné, certaines allusions concernant ce s rassemblements près du transformateur EDF remontaient depuis peu.

Pour faire simple, ce qui vous gêne c'est, sans ordre précis : le stationnement (gênant), le peu de respect du code de la route (vitesse), le bruit, la propreté ainsi que les dégradations portées à certain biens de la Résidence.

Outre ces constatations, quelques interrogations : Sont-ils du Bief ? Mais que fait la Police ?

Plus quelques idées malheureusement irréalisables compte-tenu de la proximité du transformateur EDF.

En effet, cet équipement doit rester accessible aux équipes d'interventions et de secours en toutes circonstances et de manière permanente. Cela rend donc impossible la mise en place des équipements préconisés.



[www.residencedubief.com](http://www.residencedubief.com)

Pour répondre à vos deux dernières questions :

- OUI, une partie de ces jeunes résident au Bief.
- OUI, la police intervient de manière quasi systématique sur les lieux. Dès qu'une demande téléphonique lui parvient, c'est la B.A.C. (Brigade Anti Criminalité) qui intervient généralement, et qui procède à des contrôles d'identités. Sans que, semble-t-il, ils n'aient eu à procéder à la moindre interpellation.

Comment le savons-nous ? De manière simple, nous sommes allés leur exposer les griefs relevés dans votre courrier anonyme.

Dialogue courtois, ouvert, chacun s'exprimant et exposant son point de vue. Il en est ressorti qu'à tous les problèmes que vous avez soulevés, des solutions ont été trouvées :

- Le stationnement se fera de manière plus discrète, et dans la mesure où cela sera possible, le parking public continuera d'être utilisé.
- La vitesse et la conduite seront réduites et adaptées au cadre de la résidence.
- Le bruit : sur ce sujet sera porté une attention particulière.

Laissons-nous du temps pour voir toutes ces résolutions mises en application. Une petite partie de cette jeunesse était présente à cette entrevue, espérons que toutes ces intentions seront suivies d'effets.

Au delà de l'inquiétude que la présence des jeunes a suscité chez plusieurs résidents, c'est l'intérêt que vous semblez montrer au bien-être de la résidence qui nous interpelle.

Il est facile de mettre en parallèle vos remarques et les problèmes que la résidence, mais aussi les membres du conseil, rencontre depuis des années sans que cela n'ait provoqué le moindre courrier, même anonyme, de la part de qui que cela soit.

Retirez à votre courrier le terme « jeunes » et vos remarques, vos constatations, restent tout aussi valables :

- Le stationnement gêne dans bon nombre de squares de la même manière, et notamment le ramassage des ordures ménagères.
- La vitesse à laquelle nous pouvons être confrontés à tous moment (chaque jour nous pouvons en être témoin).
- Le bruit, et pour ne prendre qu'un exemple, le bricolage quelque soit le jour ou l'heure.

Certainement résidents depuis de nombreuses années, nous pouvons comprendre les interrogations qui sont les vôtres ainsi que vos inquiétudes.

Vous avez pu vous rendre compte à la lecture de notre courrier que ce sujet nous intéresse, et que le résoudre pour le confort de tous les résidents reste une préoccupation.

Nous (le conseil) souhaiterions de votre part un soutien, car l'action menée auprès des jeunes n'a rien de différent de celle qu'il faut mener auprès des adultes de la résidence.

Des jeunes responsabilisés feront-ils des adultes responsables ?

Collectivement et anonymement le conseil



[www.residencedubief.com](http://www.residencedubief.com)

**PROCHAINE REUNION CONSEIL LE JEUDI 24 FEVRIER 2011 A 20H45**

**Ramassage des encombrants **les 4 mars et 8 avril 2011**  
Ramassage des végétaux **le mercredi 23 février 2011****